FORMULAIRE DE RECLAMATION - PARTICULIERS

IDENTIFICATION	
Nom et prénom	
Adresse	
Téléphone fixe	
Téléphone mobile	
Adresse électronique	

PREALABLES

<u>Rappel de la définition d'une réclamation</u> :
C'est la manifestation d'un mécontentement exprimé par un réclamant concernant l'Entreprise d'Assurance ou son délégataire de gestion.
(les demandes d'informations, d'explications, de négociations, de prestations, ne sont pas des réclamations).
Cela devient une réclamation dans le cas :

- *d'absence de réponse dans le traitement du dossier,*
- *de délais jugés insatisfaisants,*
- *de position définitive de l'Assurance sur le montant d'indemnisation ou sur le refus d'indemnisation*

Indiquez, de la manière la plus précise et complète possible, le motif de votre réclamation en précisant le n° du contrat d'assurance concerné

VOTRE INTERLOCUTEUR HABITUEL DANS NOTRE SOCIETE